

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche

## ARRETE

**portant nomination des membres de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat**

**La Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 9 septembre 2014 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 27 novembre 2014 au 4 décembre 2014 ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires du 5 décembre 2014 ;
- VU le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des attachés d'administration de l'Etat du 11 décembre 2014 ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des attachés d'administration de l'Etat :

## **REPRESENTANTS TITULAIRES :**

- Mme Catherine GAUDY, directrice générale des ressources humaines à la DGRH ;
- Mme Geneviève GUIDON, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de santé et des bibliothèques à la DGRH ;
- M. Edouard LEROY, chef du service de l'action administrative et des moyens au SAAM ;
- Mme Jocelyne COLLET-SASSERE, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- Mme Michèle JOLIAT, secrétaire générale de l'académie de Bordeaux ;
- M. Jean PIERRE, secrétaire général de l'académie de Toulouse ;
- Mme Marlène BARBOTIN, directrice générale des services de l'université de La Rochelle ;
- M. Philippe THURAT, sous-directeur de la gestion des programmes budgétaires à la DGESCO ;
- Mme Marie MESSAGE, directrice adjointe du Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

## **REPRESENTANTS SUPPLEANTS :**

- Mme Frédérique GERBAL, sous-directrice de la gestion des carrières à la DGRH ;
- Mme Cécile BOURLIER, sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale au SAAM ;
- Mme Laurence VENET-LOPEZ, sous-directrice de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement à la DGRH ;
- M. Thierry DELANOE , sous-directeur de la gestion prévisionnelle et des études statutaires à la DGRH ;
- Mme Sandrine DEPOYAN DUVAUT, secrétaire général de l'académie de Paris ;
- Mme Christine ARNULF-KOECHLIN, directrice générale des services de l'université Paris-Sud-XI (Orsay) ;
- M. Gilles LASPLACETTES, secrétaire général du CNDP ;
- M. Jean-Marc MARTY , adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières à la DGRH ;
- M. Lionel HOSATTE, chef du bureau des personnels ATSS à la DGRH.

## Article 2

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des attachés d'administration de l'Etat, représentent le personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
ATTACHE D'ADMINISTRATION HORS CLASSE	Mme Liliane ATTICOT DIT RAVINO  Mme Sylvie KOENIG	Mme Sophie BIASUTTI  Mme Valérie GIBERT
DIRECTEUR DE SERVICE  ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION	M. Philippe MESNIER  M. Thomas VECCHIUTTI  Mme Karima BOULHOUCAT	Mme Martine LAMBERT-LEMIERE  M. Nicolas MERLET  M. Eric CHAPUIS
ATTACHE D'ADMINISTRATION	Mme Sylviane JEANNE  M. Antoine GUYON  Mme Catherine ROUX  Mme Claire BORDAS	M. Théodore POMIER  Mme Estelle FAGOT  M. Jean-Pierre RENAULT  Mme Florence ROHR

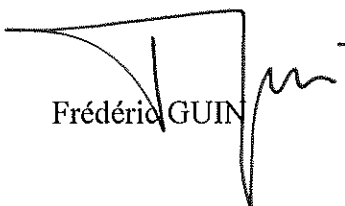
## Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 19 DEC. 2014

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la  
recherche

  
Frédéric GUIN